

D'excellents résultats financiers Les salariés exclus de cette prospérité

Le CCE accueille M. Gateau, nouveau DRH d'Air France. Il remplace M. Broseta qui lui est propulsé DRH d'Air France/KLM. Chacun d'eux va donc voir son salaire fortement augmenter ! Sud Aérien lui a souhaité la bienvenue en ces termes :

« Nous souhaitons la bienvenue à M. Gateau dans notre entreprise Air France, compagnie dont le niveau de dialogue social, soi-disant si riche, a rayonné récemment dans le monde entier.

Le poste que vous allez occuper marquera, nous l'espérons, un virage positif dans les relations entre la direction, les salariés et les syndicats qui les représentent. Avec une direction qui a essayé de monter ses salariés les uns contre les autres, des agents précarisés au fil des différents plans de restructuration et des dirigeants toujours confortablement assis sur leurs privilèges... Votre tâche est immense. Vous arrivez dans une entreprise où le divorce entre salariés et direction est depuis longtemps consommé. Une telle crise de confiance demande un changement complet de stratégie et d'attitude pour en finir avec les violences sociales que nous subissons actuellement et celles que l'on nous promet pour les semaines et les mois à venir. Nous espérons aussi que le gouvernement, dont vous venez de quitter le service, si prompt à parachuter ses attachés ministériels aux plus hautes places de notre entreprise, suive la même réactivité lorsque des milliers d'emplois Air France sont menacés et se range du côté des salariés/grévistes qui se battent pour conserver leurs emplois, des salariés stigmatisés et aujourd'hui menacés de licenciement. Comprenez sur ce point que le préalable à la réouverture de négociations et de dialogue au sein d'Air France passe par l'arrêt de la répression engagée par la compagnie à l'encontre des 18 salariés d'Air France dont certains sont menacés de licenciements et de condamnations pénales.

Depuis des années, les salariés de la compagnie voient défiler des dirigeants-calculottes mis en place pour les attaquer, attaquer la masse salariale sans nous apporter de projets novateurs et motivants. Ce n'est clairement pas ce que vous demande « la masse salariale », c'est-à-dire les salariés d'Air France pour l'avenir de leur compagnie, eux qui ont contribué, depuis le début, à sa croissance et à son prestige. Ces salariés qui demeurent la première richesse de la Compagnie. »

L'intersyndicale a lu sa déclaration demandant à la direction de revenir au bon sens en usant de son droit de grâce et annuler les mesures de licenciement et a imposé un long débat. Pour l'instant la direction maintient les licenciements de nos collègues.

La Compagnie termine son troisième trimestre avec des résultats financiers historiques !

- Un chiffre d'affaire Air France qui monte à 12 419 millions d'euros (+ 3 %)
- Un EBIDTA qui progresse de 20 % (donc une rentabilité qui progresse d'autant)
- Un taux de remplissage à 88 % (+ 1,4 % au troisième trimestre).

Si la compagnie communique sur la baisse de recette unitaire au niveau du Passage (- 2,5 %), elle élude l'effondrement des coûts unitaires (- 6,3 %) (Source Résultats T3 Air France Page 12).

Avec un prix du baril qui passe de 80 € (en 2014) à 42€ (en 2015), la baisse des coûts carburants profite à notre compagnie qui, malgré des couvertures carburants inadaptées, voit sa facture baisser.

La direction annonce dès à présent qu'il y aura de l'intéressement et de la participation pour l'année 2015 (de 200 à 400 € versés en septembre 2016 sauf très mauvais résultats en décembre 2015).

Sud Aérien appelle à amplifier la lutte pour des embauches, des achats d'avions et le développement de nos emplois et salaires dans la Compagnie Air France et appelle à poursuivre la lutte pour la défense de nos camarades licenciés et sanctionnés.

Procédure de Droit d'Alerte au CCE

Cette procédure pousse l'employeur Air France à fournir des explications au CCE concernant son plan Perform et l'annonce des 2 900 suppressions d'emplois :

- *AF/HOP/TRANSAVIA ?* Quelles interactions futures entre les trois compagnies et leurs conséquences sur l'emploi ?
- *Dettes/Locations opérationnelles ?* Coût de la dette et stratégie future concernant le leasing avions ?
- *Retour à bonne fortune ?* Possibilité de distribuer des récompenses ?
- *Intervention de l'Etat dans le modèle aéronautique français ?* Quelles pertes financières pour Air France et quels surcoûts issus d'arbitrages ou d'achats d'avions Airbus ?
-

Aucune réponse n'est apportée !

La direction fournit à la session un historique des présentations déjà effectuées au CCE sur ses projets Transform et Perform et les baisses conséquentes d'emplois.

Son plan de flotte Long-Courrier pour l'été 2017 serait de 93 appareils (107 actuellement).

Le CCE fait donc le constat que ces réponses confirment nos inquiétudes concernant le projet d'Air France et demande au Cabinet Sécafi d'exécuter une expertise des comptes d'Air France. La session a voté à l'unanimité pour la phase 2 du droit d'alerte.

Informatique Air France

« Le monde numérique est désormais essentiel pour développer les stratégies métiers. »

Air France veut accélérer le développement de ses outils informatiques et numériques pour l'accès des passagers à nos services et pour le fonctionnement interne de la compagnie. L'organisation des systèmes informatiques établis pour AF date d'avant l'explosion du numérique (internet, smartphones, applications...). L'organisation actuelle à ses limites.

Air France veut des solutions moins coûteuses, plus rapides, innovantes, améliorer la qualité des services informatiques.

Pour Sud Aérien : ce projet ambitieux va redonner plus de poids à l'informatique mais avec quels moyens ? Alors qu'elle veut se lancer dans un grand projet d'évolution de son informatique, Air France va faire passer ses effectifs de la DG.SI de 1 322 en 2015 à 1 271 agents en 2017.

Cette réorganisation, ces changements d'outils informatiques, vont engendrer une charge de travail supplémentaire conséquente et nécessiter davantage d'effectifs pour pouvoir le réaliser. Qui va l'effectuer ? Nos effectifs ou la sous-traitance ?

Bilan Financier du CCE

Ses effectifs en 2015 sont de 156 agents pour gérer les prestations sociales et culturelles. La trésorerie du CCE sera d'environ 3 739 000 € fin 2015, issus des ventes de biens. Sa dette sera de 10 000 000 € fin 2015. Elle diminuera si le CCE réussit à vendre ses biens.

Le CCE continue donc sa politique de ventes de patrimoines pour éponger ses dettes.

Pour Sud Aérien, ces ventes doivent avant tout bénéficier à l'ensemble des salariés d'Air France puisque ce sont eux qui ont contribué à sa constitution. Pour l'instant ils ne peuvent que constater que ce patrimoine leur passe sous le nez.

Novembre 2015

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien